



## CAPACITE D'HYDROLOGIE ET CLIMATOLOGIE MEDICALES (Médecine thermale et climatique)

Directeur de l'Enseignement : Professeur Christian HERRISSON

Cette Capacité se déroule sur deux ans en deux modules (100h) elle s'adresse aux titulaires d'un diplôme de docteur en médecine permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou d'origine.

L'objectif de cette Capacité est de permettre une formation de qualité en hydrologie médicale et d'assurer le maintien d'un nombre suffisant de médecins thermaux responsables du suivi des cures médicalisées.

### Enseignements :

Lorsque les candidats sont majoritairement issus de départements éloignés, il sera demandé d'étudier à domicile sur la base de documents recommandés par les Responsables.

Des sites web à visiter vous seront également indiqués.

Des réunions d'informations destinées à l'organisation des enseignements et au suivi des projets de stage seront organisées au CHU Lapeyronie-Montpellier.

### Partie théorique :

*Le premier module* comporte les enseignements de base d'hydrologie générale et de climatologie générale.

*Le second module* est consacré aux mécanismes d'action des eaux thermominérales et à l'hydrologie clinique et thérapeutique.

### Partie pratique 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année :

- des visites de stations thermales et de laboratoires d'Hydrologie pour les 2 années organisées par le Professeur Hérisson.

### 2<sup>ème</sup> année :

- un stage pratique : **10 demi-journées** auprès d'un praticien thermal dans un établissement médicalisé de cure thermale, climatique ou thalassothérapique.

Les stages permettent d'assister à des consultations médicales en milieu thermal et de voir la réalisation pratique des diverses techniques thermales. Ils sont soumis à l'accord préalable du responsable de la formation et sous le contrôle de médecins thermaux référents qui en assument la validation.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire de fin de stage ou de recherche clinique sur une thématique hydrominérale, climatique ou thalassothérapique.

### Modalités de validation des enseignements

Examen écrit de fin de 1<sup>ère</sup> année : 3 questions notées chacune sur 20

Admission : si note égale ou supérieure à 30/60

Examen écrit de fin de 2<sup>ème</sup> année : 3 questions notées chacune sur 20

Admissibilité note égale ou supérieure à 30/60

Épreuve orale et soutenance du mémoire : admission note égale ou supérieure à 20/40

**Début des enseignements : de janvier à juin 2020**

### L'inscription

Elle est soumise à l'autorisation préalable du responsable de la formation. Le dossier de pré-inscription comportera une lettre de motivation accompagnée d'un CV avec justificatifs des stages, fonctions exercées, titres et diplômes.

Dossier à adresser par courrier ou **par mail** à :

Mme TEISSEIRE Hélène – Antenne universitaire - CHU Lapeyronie - 34295 Montpellier Cedex 5 –

Tél. : 04 67 02 83 52 fax : 04 99 58 16 50 E-mail : [helene.teisseire@umontpellier.fr](mailto:helene.teisseire@umontpellier.fr)